

# Jeunes des quartiers populaires

Les jeunes dont nous parlons ici sont les jeunes des quartiers populaires qui résident en zones urbaines sensibles (ZUS). Ils représentent 31,6% de la population de ces quartiers qui comptent plus de 4,3 millions d'habitants. Davantage touchés par les inégalités scolaires et par le chômage, ils restent défiants par rapport aux politiques et aux institutions qui les considèrent rarement comme une ressource possible.

Une très grande confusion règne autour de la question de la jeunesse des quartiers populaires. Celle-ci est trop souvent encore confondue avec des groupes de jeunes en extrême difficulté et en rupture avec la société, le plus souvent désignée sous les termes génériques de « jeunes des cités » ou « jeunes de banlieue », qui ne représentent pourtant qu'une minorité. Il est dangereux de confondre « jeunes de la cité » et jeunes des quartiers populaires : tous les jeunes des quartiers populaires ne sont pas nécessairement en rupture, voire en difficulté (Sauvadet, 2006). Tous les quartiers populaires ne sont pas nécessairement en difficulté et toutes les banlieues ne sont pas populaires ; la politique ne classe que 751 quartiers dans cette catégorie sous le nom de zones urbaines sensibles (ZUS), comptant 4 361 000 habitants. Ils représentent 7% de la population française et 9% de la population urbaine. Ils constituent une population à très large dominante urbaine concentrée pour près de 70% dans les villes de plus de 200 000 habitants et à 92% dans les villes de plus de 50 000 habitants. L'Île-de-France abrite 1 278 300 habitants de ZUS, le Nord-Pas-de-Calais 411 100 habitants, Provence-Alpes-Côte d'Azur 393 400 habitants, Rhône-Alpes 339 500 habitants et

les départements d'outremer 204 600 habitants, soit pour ces régions la moitié de la population vivant en quartier sensible (Chevalier, Lebaupin, 2010).

## Profils démographiques

La population des quartiers sensibles est une population jeune par comparaison au reste du territoire. En 2006, 31,6% des habitants des ZUS étaient âgés de moins de 20 ans, contre 24,9% dans les unités urbaines abritant ces quartiers.

## Le logement

En ZUS en 2006, six logements sur dix sont des logements HLM (habitations à loyer modéré), trois fois plus que dans l'ensemble de leurs agglomérations (Chevalier, Lebaupin, 2010). En l'absence d'étude sur le logement des jeunes dans les quartiers populaires, nous retiendrons avec l'Observatoire des inégalités que « le quart le plus modeste [des 18-29 ans ne vivant plus chez leurs parents] rassemble des jeunes ménages en grande difficulté, contraints à vivre en squat ou de se faire héberger temporairement par des amis, ainsi que des jeunes de milieux modestes, mais qui disposent d'un logement

plus durable. » Les principales difficultés de ces 18-29 ans sont pour 36 % des logements trop petits, 35 % des logements difficiles à chauffer. Par ailleurs, 29 % ont des retards de paiement, 29 % des découverts bancaires fréquents et 23 % sont obligés de restreindre de façon importante leur consommation (Observatoire des inégalités, 2009). On sait enfin que la poursuite d'études et le chômage sont les deux premières causes de prolongation du logement chez les parents.

### L'emploi

Selon l'enquête Emploi de l'INSEE (Rapport 2012 de l'ONZUS), en 2011, seuls 21,5 % des jeunes des quartiers populaires entre 15 et 24 ans sont actifs ayant un emploi ; contre 28,4 % pour les unités urbaines environnantes 14,6 % sont au chômage, contre 7,9 % pour les unités urbaines environnantes ; 52,7 % sont en cours d'études ou formation, contre 58,3 % pour les unités urbaines environnantes et 11,1 %, contre 5,4 %, sont comptabilisés comme autres inactifs. Ces derniers sont des personnes qui ne sont ni en études, ni en formation, ni en emploi, ni au chômage ! Le taux de chômage, qui s'établit donc en 2011 à 40,4 % pour les 15-24 ans, s'il est en diminution par rapport à l'année précédente (41,5 %), était en augmentation régulière depuis 2007 (32,1 %). Il est à comparer également avec le taux de chômage des jeunes des unités urbaines environnantes, qui n'est que de 21,6 %. Par ailleurs, on ne saurait oublier, comme le rappelle le Conseil d'orientation pour l'emploi (2011) – et ceci est particulièrement vrai pour les ZUS, comme le souligne le rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) –, que « la situation de ceux-ci vis-à-vis de l'emploi est plus précaire que celle des autres classes d'âge : des taux de chômage plus élevés, un impact de la crise plus fort, des contrats plus courts, parfois de faible qualité et des allers-retours plus fréquents entre emploi et chômage » (Rapport de l'ONZUS, 2011, p. 189).

### Des inégalités scolaires

La persistance et la reproduction des inégalités en ZUS se lisent à travers la formation initiale des habitants de ces quartiers. En 2006, un jeune de 15 à 24 ans sur trois en ZUS n'a aucun diplôme, deux fois plus que parmi les autres résidents des agglomérations environnantes : la proportion des titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme plus élevé s'établit en ZUS à 30,3 % contre 47,5 % en dehors des ZUS. Le retard d'au moins un an des élèves de sixième atteint 37,1 %, parmi les résidents des zones urbaines sensibles à la rentrée 2009 contre 22,5 % en moyenne sur la France métropolitaine (Rapport 2012 de l'ONZUS). En 2011, pour le brevet, le taux de réussite passe de 74,6 % pour les élèves scolarisés dans un établissement situé en ZUS à 85,49 % dans les collèges situés en dehors de ces quartiers (Rapport 2012 de l'ONZUS). Les élèves résidant en ZUS s'orientent pour 57,3 % vers les filières professionnelles à l'entrée en 1<sup>re</sup>, contre 36,5 % pour les élèves résidant en dehors de ces quartiers.

lauréat ou d'un diplôme plus élevé s'établit en ZUS à 30,3 % contre 47,5 % en dehors des ZUS. Le retard d'au moins un an des élèves de sixième atteint 37,1 %, parmi les résidents des zones urbaines sensibles à la rentrée 2009 contre 22,5 % en moyenne sur la France métropolitaine (Rapport 2012 de l'ONZUS). En 2011, pour le brevet, le taux de réussite passe de 74,6 % pour les élèves scolarisés dans un établissement situé en ZUS à 85,49 % dans les collèges situés en dehors de ces quartiers (Rapport 2012 de l'ONZUS). Les élèves résidant en ZUS s'orientent pour 57,3 % vers les filières professionnelles à l'entrée en 1<sup>re</sup>, contre 36,5 % pour les élèves résidant en dehors de ces quartiers.

## Quelques spécificités

### Usages du temps libre

On estime que 10 % des enfants sont exclus de toute pratique sportive ou culturelle. « Ils appartiennent à des familles qui elles-mêmes s'adonnent peu aux loisirs. L'utilité des loisirs n'est pas une évidence pour toutes les familles. La "culture des loisirs" nécessite un apprentissage. » (« Temps des familles, temps des enfants : des espaces de loisirs », rapport de propositions remis au ministre de la Santé et des Solidarités, conférence de la famille 2007, p. 13).

Le choix d'activités suppose en effet un minimum de ressources économiques. Familles nombreuses, précarité et revenus insuffisants sont autant de freins à des pratiques de loisirs commerciaux (pour lesquels le marketing a montré ses effets de séduction), marchands ou tout simplement payants. Or, pour la majorité des jeunes, la musique, les jeux vidéo et les films sont autant de supports indispensables pour rentrer dans le groupe de pairs et se sentir reconnus. De même, la vie dans un quartier populaire n'offre pas les mêmes ressources qu'en centre-ville, près des équipements culturels et sportifs. Les jeunes, alors, vont chercher à investir des lieux qu'ils s'approprient et toute cette sociabilité juvénile s'investit dans la parade, la « tchatche », l'affirmation de soi et du groupe avec d'autant plus de force qu'il n'y a pas de support objectif.

Sur le plan culturel, les cités ne manquent pas de créativité : groupes de rap, groupes de hip-hop. Les quartiers populaires sont souvent leaders en matière de goût culturel pour leur génération. Ils sont le théâtre privi-

légé de nombre de pratiques artistiques émergentes : musique, danse et certains sports. Ces pratiques ne pas toujours prises en compte par les institutions ou, lorsqu'elles le sont, les institutions visent à les normer, à les faire rentrer dans les cadres classiques alors qu'il y a là de l'invention et des possibilités de rapprochement entre jeunes de milieux différents, dans le partage d'une culture qui n'est certes pas la culture dominante et cultivée, mais une culture « populaire » actuellement reconnue et valorisée par une classe d'âge et qui mériterait un autre statut au sein de la culture légitime.

### L'engagement

Si à l'instar des autres jeunes de leur génération, les jeunes des quartiers populaires se méfient des institutions, des formes classiques de la participation politique, ils ne sont pas pour autant « désengagés », notamment sur leur territoire de vie.

Les jeunes en difficulté ont souvent l'impression que leur engagement n'est pas reconnu parce que peu légitime. Reconnaît-on les responsabilités prises dans sa famille par un élève d'un milieu populaire en échec scolaire ? Repère-t-on toujours un jeune qui sert de médiateur dans « les embrouilles » de son quartier ou se méfie-t-on de lui à cause de son appartenance à ce quartier ?

Les jeunes de milieu populaire réclament de la confiance de la part des responsables politiques et administratifs. Ils ont besoin d'être accompagnés pour expérimenter des formes d'engagement sur leur territoire, pour entrer en dialogue avec les adultes. Ce n'est pas l'injonction à la participation, mais des expériences de participation dans un cadre où ils se sentent respectés et entendus, voire où ils pèsent réellement à la décision, qui leur permettront de s'engager réellement et de trouver le chemin de la confiance vis-à-vis des institutions.

### Mobilités

De façon générale, on note dans les quartiers populaires une moindre mobilité géographique. Une constatation qui doit cependant être nuancée : ne sont pas prises en compte les mobilités informelles, et en particulier celles des jeunes de milieux populaires souvent appelés à être mobiles dans le cadre de vacances familiales dans le pays d'origine pour les familles issues de l'immigration, ou dans les pays, européens en

particulier, où résident d'autres parents ayant migré. Cette non prise en compte a certainement un impact négatif en instituant une coupure entre mobilité « noble », « instituée », reconnue, et une mobilité non valorisée qui, par ailleurs, recoupe celle dont ils sont les héritiers, une immigration dévalorisée alors que l'on valorise la mobilité : l'« immigré » versus l'« expat » ! Quand il y a « moindre mobilité », c'est essentiellement le fait du manque de ressources. Elle peut nourrir la peur de sortir du cadre familial, la crainte de « l'ailleurs ». Le refus de mobilité est aussi entretenu par l'idée que la mobilité peut se faire au risque de perdre un certain capital social fait de réseaux familiaux, amicaux, de solidarités et de références culturelles, qu'elle limite l'accès à l'emploi et freine l'intégration sociale des jeunes.

Promouvoir une politique de mobilité est un enjeu important. La mobilité permet de construire des repères différents, génère des comportements nouveaux, engage un processus d'individualisation et de responsabilisation. La prise de distance critique et la mobilisation que nécessite la mobilité permettent de prouver aux jeunes qu'ils ont plus de chances de trouver leur place dans la société s'ils prennent conscience que le monde ne s'arrête pas aux limites de leur quartier (Circulaire DIV-DIJ « Encouragement à la mobilité des jeunes des quartiers de la politique de la ville » du 29 avril 2002).

### Jeunes comme ressources

La jeunesse aujourd'hui, et en particulier celle des quartiers populaires, est le plus souvent considérée comme un « problème », une « difficulté », un « danger ». La proportion de jeunes dans un quartier populaire est par exemple considérée comme un facteur de dangerosité. Souvent, les politiques privilégient une approche essentiellement en termes de réparation, de traitement des manques, de prévention des risques : « lutte contre l'échec scolaire », « lutte contre l'illettrisme », « lutte contre les phénomènes de violence, d'incivilité ». Plutôt que de partir des problèmes à régler, pourquoi ne pas partir de la valorisation des ressources, des capacités de chaque personne, et considérer que des jeunes, en difficulté ou non, ont des capacités à développer plutôt que des manques ?

**Jean-Claude Richez**

**avec la collaboration, pour les données chiffrées,  
du secrétariat permanent de l'ONZUS**



## Bibliographie

- Kokoreff M., 2003, *La Force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot.
- Masclat O., 2003, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute.
- Donzelot J., 2008, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Points, coll. « Points Essais ».
- Sauvadet T., 2006, « Les jeunes "de la cité" : comment forment-ils un groupe ? Une analyse comparative entre trois terrains », *Socio-logos*, n° 1.
- Pan Ké Shon J.-L., 2007, « Portrait statistique des zones urbaines sensibles », *Informations sociales*, n° 141, pp. 24-32.
- Vulbeau A., 2007, « La jeunesse, ressource des politiques locales ? », *Territoires*, n° 475, pp. 20-24.



## Sitographie

- L'Observatoire des inégalités  
[www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)
- L'Observatoire des zones urbaines sensibles  
[www.onzus.fr](http://www.onzus.fr)